

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 10
Poste: 35 fr. 18
Trois mois: 10

ON S'ABONNE:

A SAUMUR, Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

ON S'ABONNE: A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 MAI 1886

BULLETIN

Il eut été intéressant de relever les appréciations de la presse opportuniste sur l'élection de Paris. Le grand moniteur, la République Française, à notre vif désappointement, ne consacre pas même une ligne de réflexion à cet incident électoral dont la portée ne peut échapper à un journal politique.

Même réserve étrange, même silence absolu de la part des journaux réputés comme les échos de l'Elysée. La Paix attend sans doute que les organes de l'opportunisme aient fait connaître leurs impressions....

Celui-ci a laissé déjà sur le terrain ses chefs Spuller et Ranc; celui-là ne peut même avoir l'ambition de présenter un seul candidat.

Mais si opportunistes, élyséens et modérés baissent la tête, les radicaux socialistes triomphent modestement. Leur candidat dépasse de 500 voix à peine la majorité absolue. Leurs journaux avouent eux-mêmes que la minorité de cent mille voix révolutionnaires est un solennel avertissement pour le gouvernement: « Si le parti radical-socialiste, écrit M. Maret dans le Radical, qui retrouve exactement ses voix du mois de décembre dernier, reçoit du suffrage universel une confirmation nouvelle de ses principes et de sa conduite, le gouvernement reçoit une leçon qu'il fera bien de mé-

diter sérieusement et utilement. Un ministère républicain ne s'expose pas impunément à voir une candidature d'opposition et de protestation républicaine réunir à Paris plus de cent mille voix. » La Lanterne partage cette opinion: « Ce succès relatif de la candidature de M. Ernest Roche, écrit-elle, loin d'être un argument en faveur de la politique autoritaire, est, au contraire, un argument contre elle. »

La presse socialiste révolutionnaire est enivrée des résultats obtenus.

« La candidature de Roche, fait observer le Cri du Peuple, n'a été soutenue que par trois journaux, tandis que celle du piteux vainqueur de dimanche avait été patronnée par le syndicat de la presse radicale, renforcé par tout ce que la presse opportuniste et la presse réactionnaire (lisez: la presse républicaine modérée) comptent de journaux prêts à toutes les complaisances financières et politiques.... Le parti socialiste qui n'était, jusqu'à présent, qu'une avant-garde, est aujourd'hui une armée.

« Il a tenu en échec, dimanche, le ban et l'arrière-ban de la bourgeoisie de toutes couleurs, coalisée autour de la caisse à sauver. C'est la victoire demain. »

M. Henri Rochefort, dans l'Intransigeant, conclut: « Le véritable condamné du procès de Villefranche a été Vacquier. Le véritable vaincu du scrutin de dimanche est M. Clémenceau. » Donc, annihilation des modérés républicains, écrasement des opportunistes, succès « de mépris » des radicaux socialistes et triomphe des socialistes révolutionnaires, tels sont les caractères de l'élection de dimanche. — E. R.

Chronique générale.

On attend toujours la décision des puissances. On sait que la France gardera l'expectative. Elle n'a pas à se joindre aux autres puissances, puisqu'elle n'a pas pris part à l'envoi de l'ultimatum; ni à intervenir, n'ayant pris aucun engagement envers la

Grèce. C'est l'attitude qu'eût dû prendre et garder le ministère Freycinet.

**

CONSEIL DES MINISTRES.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que le conflit grec n'avait pas encore reçu de solution. On ignorait encore à quelle résolution s'arrêteraient les cinq puissances, à l'expiration, qui a eu lieu lundi soir, du délai fixé par leur ultimatum.

Le ministre de l'intérieur, qui n'assistait pas à ce conseil, a fait rendre compte par une note d'un incident qui s'est produit lundi à Blois, à l'occasion de la réunion du conseil général de Loir-et-Cher. Il n'y a pas eu de séance parce que le président, M. Tassin, député, et les deux vice-présidents, également députés, MM. Doniau et de Sonnier, ont déclaré au préfet leur intention de ne pas siéger. En présence de cette résolution, les autres conseillers généraux présents, au nombre de neuf, ont jugé qu'il était préférable de ne pas entrer dans la salle des séances afin de ne pas se trouver en minorité apparente, un certain nombre de leurs collègues étant absents.

Aux termes de la loi, le conseil est convoqué pour lundi prochain, et s'il n'est pas encore en nombre pour délibérer, il sera convoqué pour le lundi suivant et pourra délibérer ce jour-là, aux termes de la nouvelle loi, quel que soit le nombre des membres présents.

**

LE SANG DES AUTRES

On lit dans l'Intransigeant: Un colonel nommé Fleury a jugé bon, à l'occasion de la réception faite au régiment de ce pauvre et héroïque Bobillot, dans la ville de Grenoble, de prononcer un discours, très-bref, d'ailleurs.

Nous ne voulons, de ce morceau oratoire, retenir que la première phrase, celle-ci:

« Vous êtes partis soixante-quinze. Vous êtes revenus dix-huit. »

C'est très-flatteur pour le courage de nos compatriotes. On s'est bien battu: nous le

savons. Mais quelle navrante moralité de cette campagne inventée par l'opportunisme aux abois! Nous autres, nous avons la naïveté de croire que nos pertes étaient de cinquante pour cent, et nous étions taxés d'exagération.

Comptez: dix-huit sur soixante-quinze, ce n'est pas le quart qui survit.

Comme il est bon, M. Ferry, et qu'il se doit froter les mains! Il se flatte de rester dans l'histoire, et il y restera. Non comme diplomate, non comme politique, non comme organisateur... comme un ambitieux sanglant et ensanglanté du sang des autres!

**

LA DENT DU PRÉSIDENT.

On lit dans le Voltaire: « Je veux être le premier à faire connaître au monde un très-gros événement.

« Le Président de la République a perdu hier sa première dent.

« C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire; jusqu'à présent, M. Grévy avait l'une des plus belles mâchoires de France. Ce détail a son importance, surtout pour un chef d'Etat. De bonnes dents, au dire des plus illustres médecins, sont la première condition d'un bon estomac. Or, du fonctionnement de cet organe dépend l'égalité d'humeur, la sérénité d'esprit, la bienveillance et la bonté.

« Les mauvaises digestions ont joué dans l'histoire un rôle considérable, quoique souvent ignoré. C'est d'elles que sont sortis les coups d'Etat, les guerres, les mesures les plus iniques, les ordonnances les plus rébarbatives.

« Il est donc fort heureux pour nous que M. Grévy ait eu d'aussi bonnes dents. De là son calme, son ataraxie, cet équilibre parfait des fonctions intellectuelles et physiques, qui en ont fait le plus prudent des hommes d'Etat et le plus constitutionnel des Présidents.

« Pour la première fois depuis soixantedix-neuf ans, une molaire est venu troubler son repos; pour la première fois un dentiste a dû lui introduire une clef dans la bouche

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS DE PARIS Par Ch. DESLYS PROLOGUE DOUBLE CRIME

C'était sur la rive droite, dans une des rues latérales du faubourg Saint-Honoré, à cette heure et par ce temps, non moins obscure que déserte. Au premier étage de la maison, quelques filets lumineux soulignaient les persiennes closes d'un appartement; il s'en échappait une sourde rumeur, des éclats de voix qui seuls troublaient le silence profond de la nuit.

Le jeune âge de don Ramon ne lui permettait probablement pas d'assister aux débats de cette espèce de tribunal secret. Il attendit dans le fiacre, sans impatience. Au contraire, il se disait:

« Tant mieux que la discussion se prolonge, on aura plus de temps là-bas... Tant mieux qu'elle se passionne, car s'il arrive un malheur, c'est d'ici que semblera partir le coup.

La porte de la maison s'ouvrit et se referma brusquement. Un homme, qui venait d'en sortir, se précipita vers la voiture en jetant au cocher

l'ordre de repartir aussitôt. C'était le duc.

— Eh bien? questionna don Ramon, qui lui faisait place à son côté.

Une voix toute palpitante d'indignation répondit: — Ils refusent de me croire!... Ils délibèrent... ils me condamnent... C'est un arrêt de mort!... Oh! je leur échapperai!... Mais ne songeons plus qu'à la duchesse... à notre enfant... Et dire que j'avais dû m'éloigner!... que je n'étais pas là!

— Rassurez-vous, fit l'autre, rien ne manque là-bas... J'ai pourvu à tout comme vous l'eussiez fait vous-même.

— Merci, répliqua le duc. Oh! je ne doute pas de ton dévouement... Ne t'ai-je pas élevé, ne t'ai-je pas aimé comme un fils!

Le traître ne répondit pas. Se penchant au dehors, il parut regarder en arrière, puis donna l'ordre d'aller plus vite.

— Je craignais que l'on ne nous suivît, expliqua-t-il en se rassurant; j'ai modifié l'itinéraire afin de mieux les dépister... Nous rentrerons par la petite porte du jardin... J'ai sur moi la clef. Du reste, c'est le plus court.

— Cher cousin! fit le duc, il pense à tout.

Quelques minutes s'écoulèrent en silence. Les chevaux avançaient grand train, mais trop lentement encore au gré de l'impatience du mari, du père qui ne songeait plus qu'aux souffrances de sa femme.

— Comme elle doit m'attendre! murmura-t-il, il me semble que je l'entends... qu'elle m'appelle!

Il ne se trompait pas: la duchesse, en proie à la crise suprême, étouffait ses gémissements pour prêter une oreille attentive à tous les bruits extérieurs. « Fernand! Fernand!... » criait-elle. Où était-il? Qui pouvait le retenir si longtemps éloigné d'elle et dans un pareil moment? Quelque blessure!... La mort, peut-être!... Elle connaissait les périls dont il était menacé.

Son anxiété, ses douleurs devenaient intolérables. Elle se débattait aux bras de la sage-femme, et appelait encore le bien-aimé... Hélas! la seule réponse qui lui arrivait du dehors, au milieu de cette nuit de tempête, c'était le fracas de la tourmente, c'était le cliquetis de la pluie fouettant les vitres, l'entre-choquement des branches secouées par le vent.

Le fiacre s'était engagé dans la rue Saint-Jacques. A la hauteur de l'hospice des Enfants-Trouvés, sur un signal de l'intérieur, il s'arrêta tout à coup. Un louis brilla dans la main du cocher qui reprit immédiatement sa course à vide jusqu'à la barrière. Les deux Espagnols s'étaient jetés dans la ruelle qui communiquait alors avec le carrefour. Ils marchaient d'un pas rapide, au plus noir de l'ombre.

Un seul réverbère se rencontra sur leur chemin; à sa lueur, on eût pu remarquer que le visage du plus jeune était d'une pâleur livide, et que sa main droite, perdue sous les plis du manteau, semblait y fourrer une arme cachée.

Le duc n'avait rien vu. Il arrivait à la petite porte.

— Ouvre vite, dit-il à son compagnon qui, s'empressant d'obéir, le fit passer devant.

Don Ramon, pour jeter un regard circospect au dehors, avait retourné la tête. Ce regard eût épouventé quiconque en eût subi l'éclair.

Mais non!... Personne n'était là, personne ne viendrait...

Déjà la haute silhouette du duc de Montmayor se perdait dans les ténèbres du jardin.

Bondissant comme un tigre sur sa proie, Ramon d'Avila, dans la main duquel venait d'étinceler la lame d'un styilet catalan, le lui planta jusqu'à la garde entre les deux épousées.

La victime tomba, comme frappée d'un coup de foudre.

Pas un mouvement, pas un cri. Ce fut l'assassin qui cria:

— Au meurtre!... A l'aide!... Au secours!... La duchesse, en cet instant, devenait mère.

Éclairée par un pressentiment du cœur, elle murmura:

— Fernand!... On le tue!...

pour extirper la coupable racine.

» Dieu soit loué ! Tout s'est admirablement passé. Rien n'est changé en France ; il n'y a qu'une dent de moins.

» Puisse M. Grévy conserver longtemps celles qui lui restent. Si sa santé dépend un peu d'elles, notre quiétude dépend beaucoup de lui. »

Nous ignorions que M. Grévy eût réellement ses trente-deux dents.

Nous aurions dû nous en douter cependant, aux coups de crocs qu'il donne depuis seize ans à notre infortuné budget.

Ce gaillard si bien denté aura croqué dix-huit bons millions pendant sa présidence.

Il paraît qu'il y a lieu de nous en réjouir. Le *Voltaire* veut que de sa quiétude dépende notre sécurité.

En tout cas, ce n'est pas sa fortune qui fait notre prospérité, elle n'apporte pas davantage l'abondance dans la gamelle de l'ouvrier.

LES SAUTERELLES EN ALGÉRIE.

Un grand émoi règne dans la colonie et les agriculteurs sont très-perplexes par suite des nouvelles de l'invasion.

A Sétif, on s'occupe avec une activité fébrile de la destruction des œufs et des cocons.

Chaque cocon produit en moyenne 33 œufs et un double décalitre rempli de cocons en contient 23,300. Or, dans le pays cité plus haut, on a détruit plus de 400 doubles décalitres de cocons en quelques jours, soit plus de 300 millions de sauterelles. Ces chiffres ne donnent cependant pas une idée exacte de ce qu'est ce fléau. Il faut savoir, en effet, que ces locustes ont trois pontes et que les grands moyens seuls peuvent en diminuer le nombre. Le feu même n'arrête pas les criquets en marche ; les premiers rangs essayent de franchir l'obstacle enflammé qu'on leur oppose ; ils périssent ; mais leurs rangs pressés et qui se succèdent éteignent le feu et l'armée dévastatrice continue sa route ne laissant après elle aucune plante debout.

A Mesloug, à Tessara, les criquets ont fait éclosion.

Dans le département d'Oran, il en est de même.

Arrivera-t-on à enrayer le fléau ? Les crédits dont dispose l'administration seront-ils suffisants ?

Il n'y a pas moins, dit-on, de 25,000 travailleurs, soldats ou indigènes, occupés à la destruction des œufs et des criquets ; mais quiconque connaît ce terrible insecte, ses mœurs, sa manière d'avancer toujours en avant sans que rien ne puisse le détourner, quiconque a vu les désastres incalculables causés par les sauterelles, peut comprendre qu'aujourd'hui que le loup est dans la bergerie, il y a lieu de s'émouvoir et de craindre pour nos récoltes.

Aujourd'hui, indépendamment des travaux effectués sur tous les points où se manifestera la présence des locustes, il faut que l'administration s'entoure de tous les

renseignements possibles, les plus précis et les plus nombreux, sur la marche suivie par les criquets, sur leurs transformations, sur la venue des sauterelles et leurs migrations. Il faut qu'on sache, au jour le jour, tout ce qui touche à cette invasion, afin que les populations soient prévenues et prennent les mesures nécessaires.

Les chaleurs aidant, les sauterelles ailées ne tarderont pas à paraître. Alors elles prendront leur vol et quitteront les Hauts-Plateaux pour venir opérer leur ponte dans le Tell et sur le littoral.

L'administration doit donc connaître leurs mouvements et leurs migrations ; les municipalités, les colons eux-mêmes doivent observer les points où s'opéreront les pontes, afin de ne pas attendre l'éclosion des nouveaux criquets. Nous n'avons qu'à rappeler la date funeste de 1866, suivie du typhus de 1867, pour que toute la population agricole, les maires, les administrateurs apportent leurs efforts à l'œuvre qui pourra nous préserver du fléau.

Nous supplions encore le gouvernement de ne pas laisser s'aïtiédir cette ardeur que déploient depuis quelque temps ses représentants. Si nous n'avons pas les sauterelles, l'année 1886 sera une année de fertilité exceptionnelle, dont pourra parler l'histoire de l'agriculture algérienne.

(Journal des Campagnes.)

L'EXPORTATION DES MOUTONS.—La province d'Oran et la province d'Alger ont commencé l'exportation des moutons et plusieurs lots assez importants sont déjà arrivés en France. 2,500 têtes ont noté les premiers départs et les Compagnies maritimes prennent leurs mesures pour assurer, par plusieurs steamers spéciaux, le transport des nombreux troupeaux que l'Algérie expédie en France. Cette exportation dure, en général, jusqu'au mois d'octobre.

Nouvelles militaires.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Le ministre de la guerre, accompagné du général Savin de Larolause, chef de l'état-major général, du colonel Jung, chef de son cabinet, et du commandant Peigné, sous-chef, a visité avant-hier, à deux heures, l'École supérieure de guerre.

Après avoir été reçu par le commandant de l'École, M. le général Schnéegans, entouré de son état-major, le ministre a prononcé une allocution ; puis il a remis lui-même, en leur donnant l'accolade, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à M. Rolin, adjoint au trésorier de l'École, et la médaille militaire à M. Pétaum, cavalier de manège.

Le « Cercle militaire de Paris », dont le général Boulanger a décidé la création, sera prochainement organisé.

L'emplacement choisi est le *Splendid Hotel*, qui se trouve à l'angle de l'avenue de l'Opéra et de la rue de la Paix.

une pièce du rez-de-chaussée qui servait de cabinet de travail au duc de Montmayor.

Là, sur un lit de repos, ils le déposèrent, inerte et sans souffle.

Puis le traître, impatient d'éloigner le serviteur fidèle :

— Un médecin ! commanda-t-il. Hâte-toi. Va !... Antonio conservait un espoir ; il s'empressa d'obéir.

Ramon l'avait poussé vers le péristyle donnant sur la cour, principale entrée de l'hôtel. Il referma derrière lui la porte et resta seul dans le cabinet.

C'était une vaste pièce, dont l'ameublement datait du premier Empire. Une lampe Carcel l'éclairait, posée sur le grand bureau à cylindre.

Par les hautes fenêtres et par la porte vitrée du jardin, aucune lueur n'arrivait du dehors. Tout était ombre et silence. On n'entendait que les dernières lamentations de l'ouragan, qui s'apaisait.

Dans un angle, sous les plis lourds d'une tapisserie, on apercevait la marche inférieure de l'étroit escalier qui communiquait directement, au premier étage, avec la chambre de la duchesse.

Don Ramon se dirigea de ce côté, prêtant l'oreille. Aucun bruit. Il allait écartier le rideau, mais se ravisa :

— Le testament d'abord, fit-il à voix basse ; assurons-nous qu'il est encore là.

(A suivre.)

Le matériel de l'hôtel et la suite du bail seraient achetés 400,000 francs ; on aurait également, à ce qu'on assure, trouvé auprès de divers banquiers la somme de 600,000 francs qui est reconnue nécessaire pour faire face aux premiers frais d'installation.

Cette avance serait remboursée en vingt annuités.

Les officiers de la garnison de Paris, qui appartiennent à des régiments stationnés dans l'enceinte des fortifications, seraient seuls appelés à payer une cotisation annuelle. Cette cotisation est fixée à 2 francs par mois pour les officiers subalternes, 3 francs pour les officiers supérieurs et 5 francs pour les officiers généraux.

Un des lecteurs parisiens du *Figaro*, de passage à Brest, lui écrit de cette ville :

« Depuis la suppression de la retraite quotidienne, M. le général commandant la place a obtenu l'autorisation, par mesure exceptionnelle, de la faire sonner deux fois par mois, le samedi soir, par la musique du 49^e de ligne, en garnison ici.

» C'était samedi que, pour la première fois, la musique parcourait les rues de la ville. L'accueil qui lui a été fait par la population est indescriptible. Plus de 1,000 personnes faisaient cortège aux militaires. Des feux de bengale ont été allumés à plusieurs endroits du passage, notamment sur le balcon du Grand-Café. Tout le monde acclamait les musiciens.

» Rien ne saurait mieux dire l'impopularité de la suppression prescrite par le ministre de la guerre. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 mai.

La Bourse est dans une situation tout à fait particulière : l'argent est très-cher parce qu'il se réserve pour l'emprunt et que tout le monde veut en avoir.

Le 3 0/0 est à 82.47, l'amortissable à 84.40, le 4 1/2 0/0 à 109.13.

Le Crédit Foncier est à 1362.80. Les obligations sont bien tenues : les communales 1880 sont désignées aux capitaux à placer, attendu qu'elles ont un tirage le 5 juin.

La Société Générale a des demandes soutenues. Il est évident qu'au début après l'emprunt cet établissement se trouvera appelé par sa clientèle à traiter quelque grosse opération.

La Banque d'Escompte est fermement tenue. Les actions de la Société des Dépôts et Comptes Courants sont fort demandées.

Le Panama cote 465 francs.

Les actions de chemins de fer toujours très-appréciées des capitalistes clairvoyants. Les dividendes sont garantis par l'Etat. La prolongation de la période des recettes faibles ne peut pas diminuer le revenu actuel des actionnaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Par décision ministérielle du 26 avril, M. Légier, capitaine au 3^e hussards, a été désigné pour occuper l'emploi de capitaine d'habillement à l'École d'application de cavalerie.

Par décision ministérielle du 4^{er} mai : M. Chays, lieutenant au 32^e d'infanterie, a été désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Delfis, commandant la 48^e division d'infanterie (9^e corps d'armée), sénateur.

M. de Gondallier de Tugny, lieutenant au 7^e hussards, a été désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général de division L'Hotte, inspecteur général permanent du 4^e arrondissement de cavalerie.

TRAIT DE COURAGE

Hier soir, vers six heures, le sieur Brard, domestique chez M. Miot, marchand de fourrages à la Croix-Verte, se rendait chez divers particuliers pour livrer de l'avoine. Il parcourait la rue des Pâiens, monté dans sa charrette, lorsque son cheval s'emporta brusquement, brisant ses rênes et menaçant d'écraser plusieurs enfants qui se trouvaient dans la rue.

Le malheureux conducteur, affolé, appelait du secours de toutes ses forces, lorsque l'agent de police Boudier se jeta bravement à la tête du cheval et parvint à l'arrêter. Grâce à son courage et à sa promptitude, les enfants en ont été quittes pour la peur, après avoir couru un danger imminent.

DECLARATION D'ABSENCE. — Par jugement en date du 27 février 1886, le Tribunal de première instance de Saumur a déclaré absente du sieur Boussy (Jean), époux de la dame Anne Girard ou Gérard, disparu l'année 1874.

Au bas de l'article de *Candès* et *Martin*, publié hier sans nom d'auteur, convient de mettre celui de notre compatriote Paul Prouteau.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Le Conseil général a ouvert sa première session de 1886, lundi 3 mai, et a tenu deux séances, à 2 heures et à 5 heures, au comte de Maillé, président, occupant le fauteuil de la présidence. M. le préfet était au bureau.

Au début de la séance, M. Guibourg a au Conseil général une proposition tendant à comprendre toutes les communes du département dans le même service hospitalier. Le relevé général serait fait par M. le préfet de Maine-et-Loire pour savoir le nombre de chaque hospice du département et la pose : les communes paieraient les journées de leurs malades, etc. La proposition de Guibourg a été renvoyée à l'examen de la troisième commission ; si le Conseil général la prend en considération, elle sera l'objet d'un vote définitif lors de la session d'automne. Hier, la séance était indiquée pour 9 heures.

Le Conseil général a voté une subvention de 500 fr. pour l'Institut Pasteur.

LE COUDRAY-MACOUARD.

Dimanche dernier, c'était fête au Coudray-Macouard.

Dans une de ses précédentes réunions, le Conseil municipal de cette commune a voté un crédit pour que les pompiers eussent un costume.

Cette mesure, qui vient de recevoir son exécution, a été généralement approuvée, car ce sens qu'elle donnait à ces hommes voués qui sont toujours prêts à faire le sacrifice de leur vie pour sauver leurs semblables.

Comme on le sait, c'est le premier dimanche de mai que les pompiers commencent leurs exercices. Au Coudray, il y avait eu tout la première exhibition de l'Union. Chaque pompier s'est certainement levé une heure plus tôt, sinon deux, pour ajuster plus correctement possible le costume neuf que lui donne le Conseil municipal.

Du reste, ils étaient fort bien habillés partout on les a félicités de leur belle tenue.

Après l'exercice habituel, la pompe a été remise, et la compagnie tout entière a été promenée dans le bourg avec tambour clairons.

ANGERS.

La Foire du 4^{er} mai. — La foire du 4^{er} mai, jusqu'à ce jour, passait pour l'une des plus fortes de l'année, a été, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, l'une des plus faibles qu'on ait jamais vues. Elle a été causée par une bien pénible surprise chez les commerçants angevins. Pourtant le temps était revenu. Aussi la plupart des magasins s'étaient-ils approvisionnés à conséquence et avaient-ils renforcé leur personnel. Peine inutile. La campagne a été donnée, et la vente a été presque nulle. Le gène se généralise dans les ménages et n'achète plus.

Le suicide de la rue Valdemain. — Le mort du jeune Lefort a jeté la consternation chez tous les voisins de cette famille. Il y a trois mois à peine, M. Lefort, très-estimé, mourait subitement. Plusieurs jours, son fils, qui était douloureux avait profondément souffert. Il était sombre, réveur et paraissait souffrir d'ennui. Lundi matin, vers onze heures, il descendit à la cave, sorte de sous-sol passant sous la rue Valdemain, et tira un coup de revolver dans la bouche. Les autres coups qui effleurèrent le visage du pauvre mère, enlevant cette dernière partie de son être, et à l'endroit, accourut aussitôt, et à l'aide d'une bougie aperçut celui-ci râlant. Les docteurs Motais et Guignard accoururent que la balle était allée se loger dans la voûte palatine, vers la base du crâne.

Il a succombé vers cinq heures.

Et, succombant à cette dernière épreuve, elle s'évanouit.

II

LE TESTAMENT

Le meurtrier, par ses cris d'alarme, avait voulu donner le change. Il ne redoutait aucun témoignage, il détournait ainsi tout soupçon.

Il persista dans ce rôle à l'approche d'Antonio qui, s'éclairant d'une lanterne, accourait aussi vite que le lui permettaient ses vieilles jambes.

— Les misérables ! disait Ramon, tourné vers la petite porte encore entr'ouverte et comme menaçant un ennemi disparu. Ils se sont enfuis, grâce aux ténèbres dans lesquelles ils se tenaient embusqués... Nous rentrions tous les deux... Je marchais en avant. Ils nous ont surpris... Un lâche quel-spens ! Vainement j'ai voulu le défendre... Ils avaient déjà frappé... Oh ! je le vengerai ! Les misérables !...

Ahuri par ces exclamations de désespoir et de colère qui n'expliquaient que trop l'attentat, Antonio s'agenouillait auprès du duc.

— Du sang ! s'écria-t-il. Blessé, mort peut-être ! Oh ! mon maître ! Oh ! ma pauvre maîtresse !

— Tu me la rappelles ! fit hypocritement d'Avila. Qu'elle ne sache rien ! Transportons-le dans la maison... Silence !

Ils prirent le cadavre, celui-ci par les pieds, celui-là par les épaules, et se dirigèrent ainsi vers

sans avoir repris connaissance. Il était âgé, comme nous l'avons dit, de 19 ans.

La fanfare du marquis de Foucault à Laval.

La fanfare du marquis de Foucault vient de remporter un très-grand succès au concours de Laval.

Le jury, présidé par M. Sellenik, a été émerveillé des qualités exceptionnelles de virtuosité et d'ensemble de cette brillante phalange d'artistes. Il lui a décerné tous les premiers prix : prix de lecture, de soli, d'exécution et prix d'honneur.

L'un des morceaux les plus applaudis a été, sans contredit, l'ouverture fantastique de Gavaert que la fanfare a enlevé avec une grande maestria.

Brillant succès également pour les solistes dont le talent s'est montré au-dessus de tout éloge.

Les habitants de Laval ont fait une ovation enthousiaste à la fanfare dont l'entrain et la belle tenue excitaient l'admiration générale.

En débarquant lundi à la gare d'Angers, une magnifique couronne fut offerte aux musiciens, et ils parcoururent la rue Boissel, la rue du Mail et la rue Lenepveu, faisant retentir l'air de leurs plus beaux morceaux.

Nous adressons toutes nos félicitations à cette brillante association musicale que l'intelligente initiative et le zèle infatigable de M. le marquis de Foucault ont su rendre sans rivale dans notre région.

PÈRE DE TREIZE ENFANTS.

Il y a quelques jours, on enterrait à Faye, canton de Thouaré, M. Rouillard, excellent homme estimé de tous.

Cedigne père de famille laisse 13 enfants, dont deux garçons ont embrassé la carrière militaire, et une fille, la vie religieuse.

Ces treize enfants assistaient tous à la sépulture de leur père.

DEUX FEMMES POUR UN BARYTON

Un fait bizarre et curieux s'est produit tout dernièrement à Toulouse.

On jouait *Faust* au théâtre du Capitole. Les deux femmes du baryton célèbre, Ismaël, y figuraient à la fois, dans une scène que leurs positions respectives rendent plus comique qu'on ne l'avait prévu.

Ismaël, en effet, a profité de la loi sur le divorce pour se remarier avec une de ses élèves qui est encore dans toute la fleur de la jeunesse, M^{lle} Garcia, que nous avons connue à Saumur il y a trois ans. Le hasard des engagements a fait que celle-ci se retrouve dans la troupe d'opéra toulousaine avec l'épouse délaissée. Jusqu'ici, aucune pièce du répertoire ne leur avait donné l'occasion de jouer ensemble. Mais la scène du jardin de *Faust* a opéré ce rapprochement que le public attendait avec une certaine curiosité malicieuse. La pauvre Marguerite était fort émue et, pour un peu, aurait appelé le généreux Siebel à son secours.

Dame Marthe n'a pas été trop méchante et s'est contentée d'accentuer vigoureusement le mal qu'elle a à dire de son défunt mari.

Quant à Ismaël, fort tranquillement assis dans son fauteuil d'orchestre, il semblait, seul, ne rien trouver que de fort naturel à cette rencontre.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis pur huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qualité, 0 fr. 25 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 30 avril 1886.

NAISSANCES.

Le 2. — Maurice-Paul-Félix Cholet, rue de Rouen; — Louis-Marie-Auguste Closier, rue du Marché-Noir; — Valérie-Marie-Gendarme; — Aristide-Henri Tallendier, à l'Hospice; — Germaine-Thérèse Sabathé, rue de la Visitation.
Le 3. — Jeanne-Joséphine Gazeau, à l'Hospice.

Le 5. — Félix Gallais, au Clos-Bonnet.
Le 12. — Julien-André Flonneau, rue du Portail-Louis.
Le 13. — Maurice-Germain Poussat, place de l'Hôtel-de-Ville.
Le 17. — Marie-Alexandrine Patry, place de la Bilange.
Le 18. — Jeanne Mexme, rue d'Orléans.
Le 19. — Elisabeth-Marie-Joseph Jochaud du Plessix, rue de Poitiers.
Le 20. — Augustine-Ursule Audouin, rue de Rouen.
Le 22. — Eugénie Dubreuil, rue du Presoir-Saint-Antoine.
Le 23. — Hélène Molinar-Roet, rue de Fenet; — Victor-Marcel Baudouin, quai de Limoges.
Le 25. — Germain Piochon, à l'Hospice; — Paul Berard, rue de Poitiers.
Le 27. — Marcel-Auguste Larrivé, Ecole de cavalerie.
Le 28. — Fernand-Abel Borien, rue de la Visitation.
Le 29. — Marcelle-Gertrude-Marie Cormier, rue Nationale.
Le 30. — Emile-Adolphe Lacenas, rue de la Visitation.

MARIAGES.

Le 5. — René-Constant Odit, coiffeur (veuf), de Cholet, a épousé Louise-Marceline Delisle, sans profession, de Saumur.
Le 15. — Pierre-Henri Quillet, propriétaire (veuf), a épousé Marie-Pauline-Bia Ingrand, sans profession, tous deux de Saumur.
Le 26. — Séverin-Emile Lafosse, pharmacien, de Vincennes, a épousé Marie-Louise Gourdineau, sans profession, de Saumur.
Le 27. — Félix-Auguste Lucienne, menuisier, a épousé Louise-Catherine Chaboisseau, couturière, tous deux de Saumur; — Adolphe-Eugène Beslot, cocher, a épousé Marie-Philomène Jacgnau, cuisinière, tous deux de Saumur; — Joseph-Louis Durand, commissionnaire, a épousé Marie-Sainte-Désirée Coudé, domestique, tous deux de Saumur.
Le 29. — Jean-Baptiste Normandine, propriétaire (veuf), a épousé Louise Fleuri, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Adrien Meschin, cavalier à l'École de cavalerie, 24 ans, à l'Hospice.
Le 3. — Ferdinand-Louis Larrivé, 2 ans, École de cavalerie.
Le 5. — Alexandre Baranger, 3 ans, rue de Fenet; — Louise-Marie Eugène, 9 mois, rue des Moulins.
Le 6. — Ambroise Gilbert, propriétaire, 64 ans, hameau de Beaulieu; — René Delarue, propriétaire, 69 ans, rue de la Fidélité.
Le 7. — Eugénie-Louise Lecompte, couturière, 21 ans, place du Champ-de-Foire; — Sébastien Vialat, retraité, 56 ans, rue Saint-Nicolas; — Jeanne Fontaine, journalière, 78 ans, veuve Désiré Bichet, à l'Hospice.
Le 8. — Louis Abraham, propriétaire, 89 ans, rue Bodin.
Le 9. — Georges Mercier, 4 mois, route de Varrains; — Léon Lucas, sans profession, 22 ans, à l'Hospice.
Le 10. — Auguste Delaunay, 5 mois, rue de Poitiers; — Marie-Madeleine Benoit, sans profession, 73 ans, épouse Auguste Javaud, rue d'Orléans.
Le 12. — Félix-Auguste Bourdilleau, 7 mois, rue de la Visitation; — Augustine Bellanger, couturière, 44 ans, rue Basse-Saint-Pierre.
Le 14. — Jules Pivron, portefaix, 38 ans, à l'Hospice.
Le 15. — Joseph-François-Léonard Debray, mécanicien, 48 ans, rue Notre-Dame.
Le 16. — Antoine Refl, journalier, 47 ans, à l'Hospice.
Le 17. — Victor Chevalier, serblantier, 24 ans, à l'Hospice.
Le 18. — Louise-Mathilde Picherit, 44 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — Gabriel Trumeau, cordonnier, 79 ans, à l'Hospice.
Le 24. — Alphonse Fuseiller, 4 mois, place de l'Arche-Dorée; — Jacques Grellet, propriétaire, 82 ans, place de la Bilange.
Le 27. — Charlotte-Léonide-Amélie-Marie Goulet, 40 ans, rue du Petit-Mail; — Perrine Hallouin, journalière, 79 ans, épouse René Jousselin, rue de la Croix-Verte.
Le 29. — Paul Berard, 4 jours, rue de Poitiers; — Marie-Grégoire Delavos, 64 ans, sans profession, veuve Louis Sève, à l'Hospice.

Variétés.

CANDES, son église et saint Martin

(Suite)

L'église est un édifice grandiose, mais construite à diverses époques, parmi lesquelles le XIII^e siècle domine. La nef porte, en effet, la date de 1245.

Cependant le chœur est du style byzantin.

La nef est divisée en trois parties par un double rang de colonnes groupées et d'une légèreté incroyable. Les chapiteaux de ces colonnes à crochets saillants ou feuilles dentelées révèlent le gothique du XIII^e siècle, tandis que les chapiteaux du chœur, ornés d'une végétation fantastique, conservent le caractère byzantin.

Les nefs se terminent par un transept que l'on a dénaturé pour y construire deux chapelles.

Les collatéraux ne tournent pas autour du chœur qui s'arrondit en abside. Dans la voussure de ce chœur et la nef principale, l'ogive obtuse est employée; les bas côtés seuls ont l'ogive à lancettes; toutes les voûtes sont d'arêtes.

Les fenêtres à plein cintre ont encore été admises dans cette construction.

L'ornementation des nefs est d'une richesse prodigieuse, ici de rinceaux délicats, là de conceptions bizarres, de caprices grotesques, dus à la féconde imagination des artistes du moyen-âge.

Toutes les sculptures sont du XIV^e siècle.

Le portail principal est l'une des plus considérables compositions architectoniques; il n'a pas été terminé. Aux deux côtés de la porte sont découpées, dans des niches ogivales trilobées, quatorze statues reposant sur un soubassement décoré d'une délicate combinaison de feuillages, de rinceaux, d'animaux fabuleux, de monstres bizarres, entourant de petites niches d'où sortent des têtes de rois et de reines d'une expression étonnamment variée.

Les figures sont bien du XIII^e siècle, mais elles émanent d'écoles différentes.

Toutes les statues sont horriblement mutilées.

Des archivoltes du porche, une seule est finie, et renferme beaucoup de figures. Une statue de la Vierge occupe le tympan: trois ogives, ornées de riches moulures, en forment la partie intérieure. Au-dessus se développent deux rangs d'arcades trilobées, se prolongeant même sur les tours qui forment la façade. L'arcature intérieure se compose de douze arceaux, tous du XVI^e siècle. Dans chacune des arcades devait figurer une statue; mais plusieurs de ces figures n'y sont représentées que par le bloc dans lequel elles devaient être taillées. Au-dessus de l'arcade supérieure s'étend une suite d'autres petites arcades trilobées retombant sur des têtes fantastiques. C'est une des plus charmantes fantaisies du XIII^e siècle.

On regrette que ce porche, si éminemment artistique, soit comme pressé par deux tours carrées, à machicolis, et d'une construction massive, qui lui impriment un aspect militaire, si peu en harmonie avec le style élégant du reste de la basilique.

Des deux chapelles construites dans le transept, l'une d'elles est ce que l'on nomme aujourd'hui l'oratoire de saint Martin. C'était autrefois une simple cellule, dans laquelle saint Martin s'éteignit à l'âge de 84 ans, le 3 novembre 397, ceint d'un cilice et sur un lit de cendres, et où tout d'abord il fut inhumé. Mais bientôt saint Brice, son successeur à l'évêché de Tours, dans son désir de conférer à saint Martin des honneurs éclatants, lui fit élever, près de la cité épiscopale, une basilique et un tombeau, qui devinrent bientôt, en effet, le plus célèbre des pèlerinages de la France. Ce fut dans ce tombeau qu'il fut placé le corps de saint Martin, après l'avoir fait enlever de Candes, au grand désespoir des habitants et des moines qui peuplaient les monastères fondés autrefois par le saint évêque.

Le vitrail qui a été placé dans l'oratoire de saint Martin, et qui est dû au talent d'un maître verrier de Paris, ne représente donc point la vérité sur l'enlèvement du corps de saint Martin, quand il le fait passer par la fenêtre où est aujourd'hui ce vitrail, le jour même de la mort du grand évêque: le bateau qu'il fait aussi figurer sous cette fenêtre doit être un anachronisme — la Vienne étant à une certaine distance de la basilique, et à un niveau beaucoup plus bas. En poésie, on appellerait cela une licence poétique.

L'art, en effet, touche de près la poésie.

Au temps de Grégoire de Tours, l'oratoire de saint Martin était fermé par une grille qu'on ne pouvait franchir. Le dessus était couvert d'une tenture de soie, et le sol était encore couvert de cendres, qu'on appelait le lit de saint Martin. Les malades s'accrochaient aux barreaux de la grille pendant la nuit qu'ils passaient en prières, et que les moines psalmodiaient les nocturnes. Une troupe de mendiants vivait, autour du sanctuaire, de la charité des couvents, ou de la libéralité des fidèles et des pèlerins.

On trouve aujourd'hui, dans cet oratoire, un tombeau peu artistique sur lequel est étendue une statue de saint Martin. Ce n'est point dans ce tombeau, mais dans un reliquaire spécial placé en face de l'entrée que se trouvent certains ossements que l'église expose à la vénération des fidèles comme ayant appartenu au corps de saint Martin. On y voit aussi une petite fiole, trouvée sous l'autel et qui contiendrait du sang de ce saint.

Plusieurs ex-voto décorent encore cette chapelle, qui rappellent les grâces obtenues du ciel par l'intercession du saint évêque, l'un des saints les plus vénéralés de la France, comme l'était de son vivant saint Martin lui-même qui, pour ses prédications et ses voyages de prosélytisme dans la Gaule entière, a mérité, suivant Bossuet, le beau titre de *Apôtre des Gaules*. On cite, en effet, de saint Martin des voyages fort nombreux, non seulement dans son diocèse de Touraine, mais sur tous les bords de la Loire en Anjou, et jusque dans la Bretagne et l'Auvergne même, et enfin jusqu'à Trèves, partout où il y avait à combattre le paganisme et à porter la lumière de la foi chrétienne.

A Candes même, la dévotion à saint Martin est si grande que le populaire admet presque comme un article de foi qu'il suffit d'écrire au saint pour obtenir une réponse à tous les vœux que l'on peut lui adresser.

L'époque des pèlerinages à Candes et au tombeau de saint Martin est fixée au 11 novembre, jour où l'église célèbre la fête de ce grand saint. Le pèlerinage se fait aussi bien à Candes qu'à Tours, et il est ordinairement suivi par toutes les populations que saint Martin a visitées, pendant ses pieuses pérégrinations, et tout particulièrement par l'Anjou, le Poitou et la Touraine.

Et l'on peut dire de ces hommages que jamais aucun homme, aucun saint, ne les a mieux mérités que cet homme de bien, au cœur ardent et juste, que ce saint zélé de la doctrine chrétienne, qui prêchait par l'exemple plus que par la parole même.

Qui ne connaît d'ailleurs l'histoire du manteau de saint Martin? Elle est reproduite dans une multitude de tableaux, et consignée dans une foule d'églises, de celles-là même qui ne sont point placées sous le vocable de saint Martin. Témoinnage universel d'admiration et de respect. Nous croyons devoir la consigner ici, et même avec quelques détails.

(A suivre.)

PAUL PROUTEAU.

DEPUIS 10 ANS *à Sorigny (Indre-et-Loire), le 21 mars 1886.*

— Depuis dix ans je souffrais d'une constipation opiniâtre, qui m'occasionnait des brûlements à l'estomac et des envies de vomir; j'avais le ventre gonflé, je ressentais des douleurs dans les hanches et je ne pouvais plus dormir. Tous ces maux ont disparu par l'emploi de vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50. J'autorise M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre comme il le jugera convenable. PELLÉ. *Légalisation de la signature par M. le Maire de Sorigny.*

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 3 Mai

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	15 » à 16 50	11 » à » »
Saumur,	16 » 16 50	9 75 10 »
Baugé,	15 » 16 »	10 50 » »
Segré,	16 » » »	11 » » »
Beaupreau,	15 75 » »	9 » » »
Montlauron,	15 50 15 80	9 » » »
Montrevault,	15 75 » »	9 » » »
Chemillé,	14 75 15 25	9 » 9 75
Champocéaux,	15 75 16 »	9 50 » »
St-Flor-la-Vieille,	15 75 » »	9 50 » »
Cholet,	15 75 » »	9 50 » »
Vihiers,	14 50 15 »	8 50 9 »
Brissac,	15 75 » »	9 50 » »
Chalonnais,	15 50 » »	8 75 » »
Doué,	15 » 15 50	10 » 10 50

A Nantes, blés américains, de 22 75 à 23 » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 21 » à 21 40 les 100 kilos.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,
Pour entrer en jouissance à Noël 1886,
Le dimanche 30 mai 1886, à une heure.

En l'étude de M^e BRAC, notaire, d'une

GRANDE MAISON DE COMMERCE

Sise à Saumur, rue St-Jean,
Occupée par M. Grellet, tapissier,
Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.
Faculté de traiter avant l'adjudication,
Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

7 hectares environ de bon BOIS TAILLIS, d'un seul ensemble, situés à Riou, près Pocé.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER. (280)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots, UN

JARDIN

Situé à Saumur, quartier de la Croix-Verte, ancienne route de Tours,
Avec bâtiments d'habitation et servitudes, puits, manèges, bassins, d'une superficie de 1 hectare 37 ares 50 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M. Frédéric FERRAUD, propriétaire à Saumur, rue Gratigny, quartier de la Basse-Île, ou à M^e GAUTIER, notaire. (305)

A VENDRE

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE

A 2 kilomètres de Saumur,
Sur les bords de la Loire.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire à Saumur. (228)

A LOUER DE SUITE

MAISON

Rue Pavée, n° 3.
Conditions avantageuses.

Etude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours.

ADJUDICATION

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire).

USINE

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours:
1° A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;
2° A M. BRÉTON, agréé, 9, impasse de la Grand'ère;
Et 3° à M^e FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

GRAND ÉTABLISSEMENT

Très-confortable.

Pour noces, banquets, bals.

Comprenant:
Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trappèzes et jeux divers.
MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

S'adresser à M. MENIER-GUÉRÉ, rue de Lorraine, 20, Saumur. (252)

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER

DE SUITE

MAISON DE CAMPAGNE

Avec remise, écurie et jardin,
Située route de l'Authion, près la gare.

S'adresser à M. ROZEAU, à Saint-Martin-de-la-Place. (256)

BAINS ET HYDROTHERAPIE

17, Rue du Marché-Noir, 17
— SAUMUR —

Le Directeur de l'Établissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

Etude de M^e GUYARD, notaire aux Rosiers.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Plusieurs Maisons

D'HABITATION

Sises au bourg des Rosiers,
Avec jardin ayant vue sur la Loire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue Nationale, n° 1,

Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.

S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (330)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Le JEUDI 6 MAI 1886, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Croix-Verte, n° 54, dans une maison habitée par M. Turbault, il sera procédé à la vente des meubles et objets mobiliers appartenant au sieur Marquis, bois-selier.

Il sera vendu:
Buffets, bois de lit, tables, chaises, couettes, traversins, oreillers, draps, nappes, serviettes, chemises, établis, articles de boissellerie, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A AFFERMER

15 hectares de Terrain situés à Verrie,
Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. BOUVIN, à Milly.

A VENDRE

Un Cheval de chasse, bai, 14 ans; a été attelé.
Prix, 300 francs.

S'adresser à M. LE PELLETIER, château de Salvart, commune de Neuillé.

A VENDRE

Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très doux, se montant et s'allant, garanti.

S'adresser à M. LÉGER, aux Huraudières. (330)

BAINS DE MER

Pouliguen, Pornichel, Batz, Pornic, Gourmalon et Saint-Brevin. Chalets et Villas meublés à louer pour la saison.

TERRAINS ET CHALETS A VENDRE

S'adresser à M. AUBRY, architecte-paysagiste, 2, rue de la Fosse, Nantes.

Offres et Demandes

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE DE

PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLIGNON

Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pourvu qu'ils soient choisis soit à Paris, soit à Angers) sont garantis, livrés franco à destination par la Maison LÉPICIER, et gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Le piano acheté par correspondance ou ne répondant pas aux conditions données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, résident de la maison LÉPICIER et COLLIGNON est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive, 29^e ANNÉE

Paraissant tous les semaines

AVEC DE MAGNIFIQUES GRATIENS

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus intéressant de toutes les publications agricoles. Chaque numéro contient un article intéressant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes sur les cultures, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale des récoltes, génériques et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros échantillons, sur demande.

Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

SANS PALAIS NI CROCHES

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 MAI 1886.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^d	Dernier cours.
3 %	81 95	82 15	Est	805	800	Obligations.			Gaz parisien	518 75	519
3 % amortissable	83 90	84 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1226 25	1231 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520		Est	387	384 50
2 %			Midi	1142 50	1145	— 1865, 4 %	520 50	521	Midi	386	387
1 1/2 % (nouveau)	106	105	Nord	1525	1530	— 1869, 3 %	407	409	Nord	396 50	397
1 1/2 % (nouveau)	108 70	108 70	Orléans	1310	1310	— 1871, 3 %	395 75	396	Orléans	387 75	388 10
Obligations du Trésor	513	515	Ouest	850	850	— 1875, 4 %	515	515 50	Ouest	386 50	386 40
Banque de France	4295	4340	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1450	— 1876, 4 %	512 50	511 25	Paris-Lyon-Méditerranée	385 25	386 40
Société Générale	437 50	457 50	Canal de Suez	2135	2147 50	Bons de liquid. Ville de Paris	521 50	520	Paris-Bourbonnais	385 50	387
Comptoir d'escompte	990	990	C. gén. Transatlantique	475	479 50	Obligations communales 1879	463 50	453	Canal de Suez	365 50	387
Crédit Lyonnais	425	426 25	Russe 5 0/0 1870	100 50	100	Obligat. foncières 1879 3 %	461	461			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1355	1360				Obligat. foncières 1883 3 %	375	373			
Crédit mobilier	201 25	201 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — express.
7 — 15 — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — omnibus.
9 — 37 — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur	6 05	7 24	8 40	1 24	3 50
Chacé	6 15	7 32	8 56	1 34	4 02
Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13
Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte Direct
Montreuil	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30
Brézé	7 04	10 10	2 08	3 20	8 46
Chacé	7 12	10 26	2 16	3 28	8 54
Saumur	7 23	10 39	2 28	3 40	9 06

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Saumur	3 26	8 21	12 48	4 44
Port-Boulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Bourgueil	8 17	12 00	6 00	6 00
Port-Boulet	8 26	12 19	6 09	6 09
Saumur	8 35	12 28	6 18	6 18

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	8 40	1 24	3 50
Montreuil-Bellay	6 33	7 55	9 10	1 52	4 13
Lernay	7 02	8 24	9 40	2 21	4 44
Brion-s-Thouet	7 14	8 38	9 54	2 33	4 56
Thouars (arrivée)	7 39	9 01	10 16	2 58	5 21

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 21	1 28	4 37	8 06
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
Montreuil	7 21	1 55	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 35
Arçay	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 38	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	5 50	12 50	13 50
Neuville	6 28	1 38	1 38
Mirebeau	6 55	2 15	2 15
Arçay	7 50	3 10	3 10
Loudun	8 42	4 02	4 02
Montreuil	9 24	4 48	4 48